



L'état de la pauvreté en France

Combien compte-t-on de pauvres en France ? Comment évolue leur nombre ? Qui est le plus concerné par la crise ? A l'heure où une partie de la population s'offusque de payer trop d'impôts, la situation est de plus en plus critique pour les plus défavorisés, dont le nombre grandit.

La capacité est aussi grande dans notre pays à forcer le trait, à exagérer les chiffres pour mobiliser l'attention. On n'assiste pas à une explosion de la pauvreté et de la misère. Partant de bons sentiments, le catastrophisme finit par décrédibiliser l'information et alimente la critique du modèle social français alors que notre pays est parmi ceux qui s'en sortent le mieux au monde sur ce plan. Pourquoi dépenser autant si l'on compte tant de pauvres ?

Il n'empêche : en considérant la définition la plus restrictive, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté situé à la moitié du revenu médian (autant touche moins, autant davantage) a progressé de 660 000 entre 2008 et 2011. Soit probablement autour de plus de 800 000 personnes si l'on ajoute 2012 et le début 2013. Au cours de la même période, le taux de pauvreté est passé de 7 à 8 % et doit approcher les 9 % aujourd'hui. Un retournement historique qui touche les plus vulnérables.

Contrairement à un discours commun selon lequel la crise serait généralisée à tous les milieux, la pauvreté ne frappe pas au hasard. Une large partie de la population est à l'abri, même s'il est commode à chacun de se l'approprier. En 2010, le taux de pauvreté des employés était 6,3 fois plus élevé que celui des cadres supérieurs. Le taux des sans diplôme trois fois supérieur à celui des diplômés d'un bac +2.

Face à ce constat largement étayé, il ne reste souvent plus que la compassion et l'aumône. Les caisses de l'Etat sont vides. Faute de revenu minimum pour tous, le gouvernement expérimente une « garantie jeune » à 10 000 moins de 25 ans dans quelques territoires : mais combien sont ces jeunes qui, faute de soutien, vivent sous le seuil de pauvreté ? 10, 20 ou 30 fois plus ? Combien d'entre eux doivent se contenter de revenir au domicile, dormir chez des amis quand ce n'est pas à la rue ?

A l'évidence, les politiques publiques ne sont pas à la hauteur des enjeux. Si le revenu minimum manque pour certains,

l'essentiel n'est d'ailleurs sans doute pas seulement financier. Il s'agit de véritables politiques de l'emploi, de construction de logements, d'accès à la santé, et en particulier d'une vraie réforme de l'éducation.

Louis Maurin, Valérie Schneider et Nina Schmidt

« *La pauvreté en France* », Note de l'Observatoire, n°1, octobre 2013.

Les notes de l'Observatoire

Cette note sur la pauvreté inaugure une nouvelle série de notes d'information. Celles-ci regroupent dans un ensemble des éléments publiés sur www.inegalites.fr. Elles visent à fournir aux citoyens des informations qui leur permettent une approche globale d'un sujet donné.

Toute reproduction est interdite sans l'accord des auteurs.

Comment mesurer la pauvreté ?

Un individu est considéré comme pauvre quand son niveau de vie (après impôts et prestations sociales) est inférieur au seuil de pauvreté. Il existe trois façons différentes de mesurer la pauvreté, mais il n'y a pas de norme objective.

La mesure relative

Jusqu'à récemment, on considérait comme pauvre toute personne vivant avec la moitié du revenu médian (après impôts et prestations sociales), revenu qui partage l'effectif des ménages en deux (autant gagne plus, autant gagne moins). Cette mesure est dite « relative » car la pauvreté est mesurée par rapport au revenu médian. Souvent on utilise



l'expression du seuil à 50 %. Mais la France est passée à une définition plus extensive, souvent utilisée par les institutions européennes : le seuil est fixé à 60 % du revenu médian.

Aucun seuil n'est plus juste ou plus objectif que l'autre. On pourrait aussi utiliser un seuil à 40 %, proche de la grande pauvreté. Mais le choix des seuils a un impact considérable sur l'amplitude de la population que l'on étudie : en 2011, 4,9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté à 50 % ou 8,8 millions sous celui à 60 %... Dans un cas et dans l'autre, on ne parle pas de la même chose. La seconde définition est beaucoup plus étendue : pour certains, c'est une bonne façon de frapper l'opinion, pour d'autres, on rassemble des populations qui vivent dans des conditions très différentes.

La pauvreté relative, ça va de soi ?

En Europe, la mesure de la pauvreté est relative. Une personne est pauvre en fonction du revenu médian : on est pauvre parce qu'on n'accède pas à la norme de consommation en vigueur dans la société. Plus la société s'enrichit, plus le seuil de pauvreté s'élève.

La mesure relative a beaucoup d'avantages. Elle est simple, facilement actualisable, stable dans le temps et ne repose pas sur des normes subjectives de consommation. Elle a aussi des inconvénients. Elle ne précise pas de quoi les pauvres sont exclus, ce qui autorise toutes les interprétations et le choix de seuils qui peuvent paraître exagérés. Elle ne tient pas compte de la valeur des biens que l'on peut juger essentiels, comme le logement, qui pèse lourdement sur le budget des plus démunis. Enfin, si le seuil augmente avec le niveau de vie médian, il baisse quand celui-ci se réduit. Ce qui est le cas depuis 2009. La crise a fait baisser le seuil de pauvreté. Une partie des personnes, comptabilisées comme pauvres en 2009, ne le sont plus alors que leurs revenus n'ont pas évolué. Le seuil de pauvreté peut aussi être déterminé en fonction de la valeur d'un ensemble de biens et de services jugés indispensables, comme aux Etats-Unis. On parle alors de pauvreté "absolue".

Les titulaires de minima sociaux

On peut aussi mesurer le nombre de pauvres à partir de celui des titulaires de minima sociaux. On comptabilise alors les personnes « reconnues » comme démunies au sein de la société par l'administration. Au total, un peu plus de 3,7 millions de personnes étaient allocataires de l'un des neuf dispositifs de minima sociaux en 2011¹. En comptabilisant les ayants droits (conjoint, enfants...), plus de 6 millions d'individus vivent d'une allocation de ce dispositif. La difficulté, c'est que le nombre de pauvres évolue en fonction de la législation : une règle durcissant l'accès au Revenu de

¹ Revenu de solidarité active socle, allocation aux adultes handicapés, allocation supplémentaire d'invalidité (personnes âgées), allocation de solidarité spécifique, allocation d'insertion ou allocation temporaire d'attente, allocation équivalent retraite, minimum vieillesse, allocation veuvage, Revenu de solidarité (minimum social spécifique aux Dom).

solidarité active (RSA) fait baisser le nombre de titulaires, mais pas forcément celui des pauvres. Et inversement : la création du RMI en 1989 a fait « apparaître » au grand jour une pauvreté qui n'était pas comptabilisée auparavant...

La pauvreté en conditions de vie

Les mesures précédentes ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est l'exclusion de certaines pratiques, certaines consommations. Pour mieux comprendre le phénomène de l'intérieur, l'Insee a mesuré les privations dont souffre une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». L'institut établit une longue liste et pose la question aux ménages : « Pouvez-vous chauffer votre logement ? Recevoir des amis ? Remplacer les meubles ? » etc. Ainsi, en France, en 2006, 6,8 % des ménages n'avaient pas les moyens de maintenir leur logement à la bonne température, 2,9 % indiquaient ne pas avoir fait de repas complets pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines, etc. On peut calculer un taux de pauvreté en estimant que si une personne ne répond pas à un certain nombre de critères, elle est pauvre. En 2006, si on considérait un ménage cumulant 8 difficultés sur 27 comme pauvre, on obtenait un taux de pauvreté en conditions de vie de 12,7 %. Mais cet indicateur dépend de façon très forte des critères utilisés. La pauvreté est relative au niveau de vie de l'ensemble de la société. Les catégories sociales défavorisées vivent loin de la norme de la société de consommation française de ce début de XXI^e siècle. Dans l'un des pays les plus riches au monde, 32,3 % des ménages ne peuvent se payer une semaine de vacances une fois par an, 32,6 % n'ont pas les moyens de remplacer des meubles, 10 % de recevoir des amis ou de la famille.

L'état des lieux

Depuis le milieu des années 2000, la pauvreté augmente quel que soit le seuil considéré. Un changement historique.

La France comptait 4,9 millions de pauvres en 2011 si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 8,8 millions si l'on utilise le seuil à 60 %. Dans le premier cas, le taux de pauvreté est de 8 %, dans le second de 14,4 %. En 2011, le seuil de pauvreté situé à 60 % du revenu médian, pour une personne seule, est de 977 euros mensuels, celui à 50 % de 814 euros. Si l'on considère les différents types de ménage, un couple sans enfant est considéré comme pauvre si ses ressources ne dépassent pas 1 466 euros (seuil à 60 %) ou 1 221 euros (seuil à 50 %), un couple avec deux enfants en bas âge, 2 052 euros (seuil à 60 %) ou 1 709 euros (seuil à 50 %), une famille monoparentale avec un enfant de moins de 14 ans, 1 270 euros (seuil à 60 %) ou 1 058 euros (seuil à 50 %).



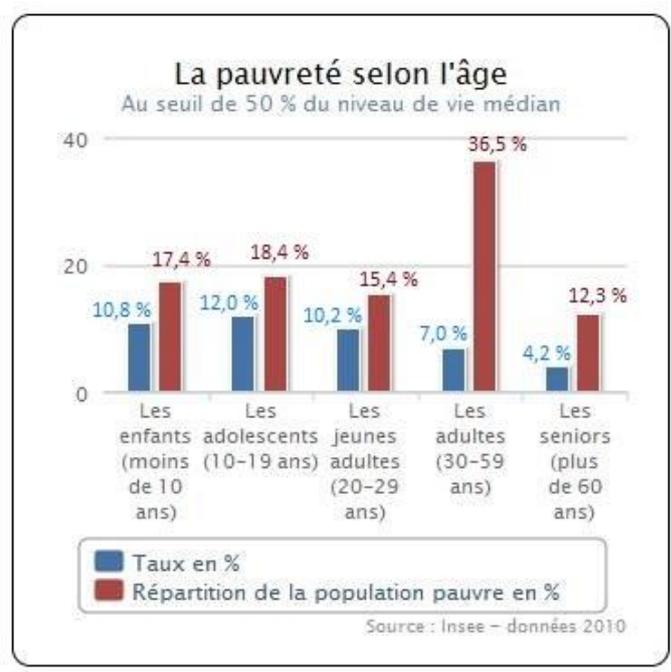
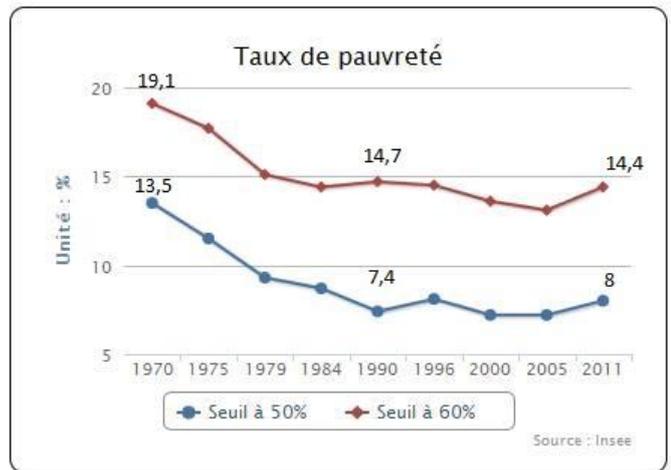
La pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990. Elle est ensuite restée plutôt stable jusqu'au début des années 2000. Entre 2002 et 2011, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50 % a augmenté de 1,2 million (+ 31 %) et le nombre au seuil de 60 % a progressé de 1,3 million (+ 18 %). Les taux sont passés respectivement de 6,5 à 8 % et de 12,9 à 14,4 %. Le mouvement de hausse est de plus en plus net. Il constitue un tournant dans l'histoire sociale de notre pays depuis les années 1960. La dégradation économique enregistrée depuis 2008 pèse tout particulièrement sur les moins favorisés. Pour la seule période de 2008 à 2011, le nombre de pauvres au seuil de 50 % a augmenté de 660 000 et d'un million si l'on considère le seuil à 60 %. Sur cette même période, le taux à 50 % est passé de 7,1 à 8 %, celui à 60 % de 13 à 14,4 %.

Les minima sociaux
 En décembre 2012, 1,6 million de personnes percevaient le Revenu de solidarité active, contre 1,5 million en décembre 2009. Cette tendance est très fortement liée à la croissance de l'activité et à la conjoncture de l'emploi, très dégradées depuis 2009 avec la crise financière et économique. Au total, le nombre d'allocataires de minima sociaux s'établissait en 2011 autour de 3,7 millions contre 3,2 millions en 2000. En comptabilisant les ayants droits (conjoint, enfants...), plus de 6 millions d'individus vivent d'une allocation de ce dispositif.

Qui sont les pauvres ?

La pauvreté ne frappe pas au hasard. Portrait d'une population démunie.

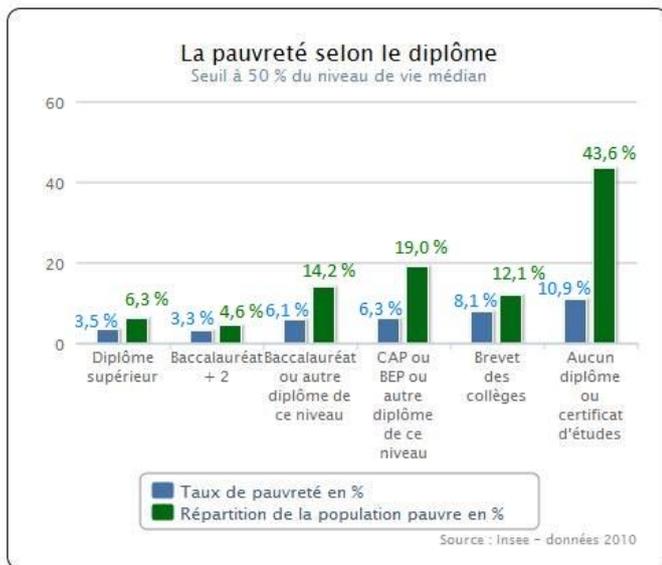
La moitié des personnes pauvres ont moins de 30 ans
 La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (20-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre. Parmi les 4,7 millions de pauvres au seuil de 50 % du niveau de vie médian, 1,7 million (plus du tiers du total) sont des enfants et des adolescents. La notion « d'enfants pauvres » cache la pauvreté des parents. Ils le sont parce que leurs parents disposent de revenus insuffisants, notamment du fait du chômage, des bas salaires et du morcellement des temps de travail (temps partiel, intérim, CDD, etc.). Les plus de 60 ans sont moins souvent concernés. 4 % d'entre eux sont pauvres. Ce qui ne signifie pas pour autant que leur situation soit moins grave : une partie de ces personnes, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus. Sans compter qu'il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent toujours espérer un avenir meilleur.





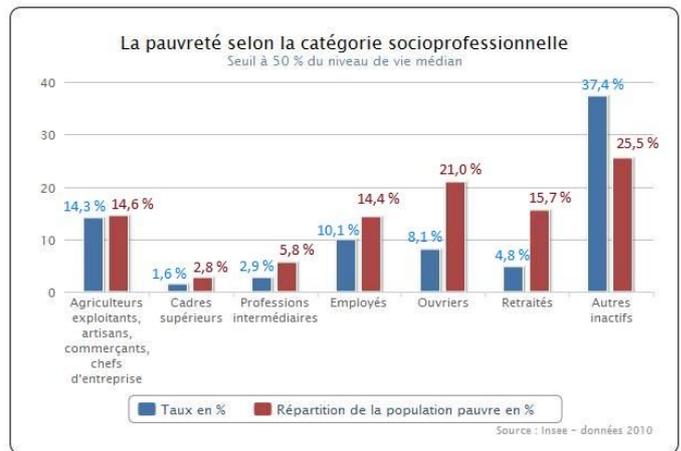
Les non-diplômés sont plus souvent pauvres

En France, le diplôme joue un rôle particulier pour l'accès à l'emploi, et ne pas arriver à décrocher un titre scolaire est un lourd handicap. Le taux de pauvreté au seuil de 50 % du revenu médian des personnes sans diplôme est de 10,9 %, contre 3,3 % pour les bac +2, trois fois moins. Au total, 43,6 % des pauvres n'ont aucun diplôme, 4,6 % disposent au moins du niveau bac +2. On notera que le taux de pauvreté des diplômés d'un niveau supérieur à bac +2 est plus élevé que celui des bac +2. Une partie des jeunes qui sortent des filières généralistes de l'université ont des difficultés à s'insérer dans le monde du travail. Encore faut-il bien mesurer l'ampleur du phénomène : 222 000 personnes sont dans ce cas, contre plus d'1,5 million de non diplômés. L'une des difficultés de la France est la faiblesse de la formation professionnelle : peu de ceux qui sortent avec un bas niveau de qualification auront le droit à une « deuxième chance », qu'il s'agisse des salariés ou des chômeurs.



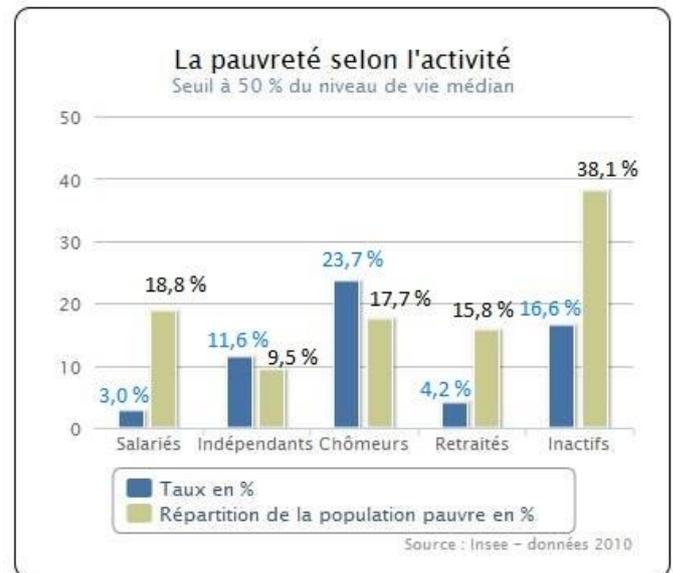
Les catégories sociales inégales face à la pauvreté

Le taux de pauvreté, au seuil de 50 % du niveau de vie médian, est de 8,1 % chez les ouvriers, 10,1 % chez les employés contre 1,6 % chez les cadres supérieurs. 37,4 % des inactifs non retraités sont pauvres. Contrairement à une thèse répandue, la pauvreté ne frappe pas au hasard. Les personnes les plus démunies sont d'abord les moins qualifiées, qui ont le plus de difficultés à s'intégrer dans l'emploi. Il peut aussi s'agir de contraintes familiales : l'absence de modes de garde, des faibles salaires, le temps partiel contraint, font basculer dans la pauvreté une part importante de familles et en particulier des familles monoparentales (composées le plus souvent d'une femme et de ses enfants).



Ne pas avoir d'emploi fragilise

Compte tenu des faibles indemnités versées aux demandeurs d'emploi, en particulier aux jeunes et à ceux en fin de droits, le taux de pauvreté à 50 % du revenu médian atteint 23,7 % chez les chômeurs. Il est de 16,6 % chez les inactifs - presque le double du taux moyen (8 %) - mais aussi de 11,6 % chez les indépendants. Inactifs et chômeurs forment à eux seuls la moitié de la population démunie.



Travailler et être pauvre

On compte entre un et deux millions de travailleurs pauvres en France selon les définitions.

Un million de personnes exercent un emploi mais disposent, après avoir comptabilisé les prestations sociales (primes pour l'emploi, allocations logement, etc.) ou intégré les revenus de leur conjoint, d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, fixé à la moitié du revenu médian. Elles sont 1,9 million si l'on prend en compte le seuil à 60 %. Le nombre de travailleurs pauvres a augmenté entre 2003 et 2010 de 154 000 au seuil de 60 % du revenu médian, de 83 000 personnes au seuil de 50 %. Il est d'ailleurs possible que ces chiffres aient progressé avec l'accroissement de la crise. Même en utilisant la



définition la plus restrictive, on compte presque deux millions de personnes qui vivent avec environ 800 euros par mois (données 2010).

L'existence de travailleurs pauvres résulte de plusieurs facteurs. D'abord, de la faiblesse des salaires dans de très nombreux secteurs et notamment du niveau du salaire minimum. Ensuite du temps partiel, qui réduit en proportion les niveaux de vie. Enfin, du fractionnement des emplois : petits boulots, alternances de phases d'emploi et de chômage ou d'inactivité.

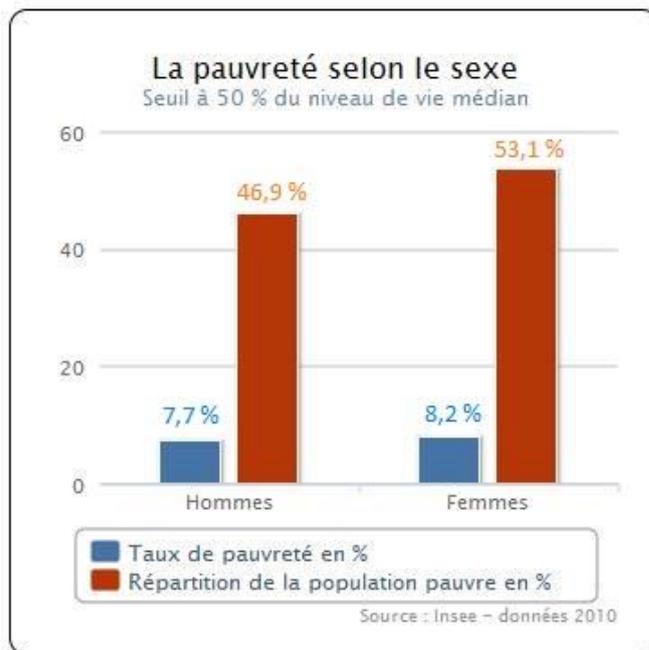
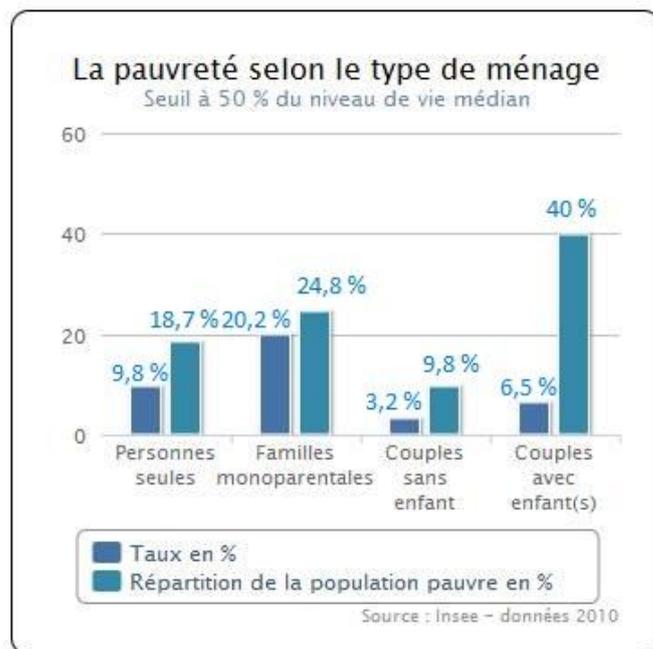


La population pauvre est aussi un peu plus souvent féminine et vit au sein d'une famille monoparentale

Les femmes (tous âges confondus) sont 2,6 millions à être pauvres au seuil à 50 % du niveau de vie médian, soit tout de même 300 000 de plus que les hommes. Elles représentent 53 % de la population pauvre. Une partie d'entre elles sont des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Un million de personnes vivant dans ce type de famille sont pauvres avec un taux de pauvreté de 20,2 %. 3,2 % de personnes qui vivent au sein d'un couple sans enfant sont pauvres, mais c'est le cas d'une personne seule sur dix. Les couples avec enfants sont moins souvent pauvres (6,5 %), mais ils sont très nombreux (1,9 million) et représentent 40 % des personnes pauvres.

Etrangers et immigrés : 28,5 % de pauvres

La pauvreté frappe très lourdement les personnes d'origine étrangère. Malheureusement, on ne dispose pas de données récentes et les données 2008 portent uniquement sur le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Sur ces bases, 28,5 % des immigrés sont pauvres, contre 14,1 % pour l'ensemble de la population. Leur taux de pauvreté était 2,2 fois supérieur à la moyenne.



Où vivent les pauvres ?

La pauvreté est surtout présente en proche banlieue des grandes villes.

Contrairement à une thèse répandue selon laquelle la France paupérisée se situerait dans le périurbain lointain ou dans les campagnes, elle est surtout présente en ville. Mais il est vrai que l'unité urbaine comprend des communes et des quartiers très différents (centre-ville, banlieue proche ou plus lointaine, etc.), que ne peuvent faire apparaître ces chiffres. Souvent, les pauvres n'ont plus les moyens de se loger au cœur embourgeoisé de la plupart des villes de France². On trouve les quartiers les plus précaires d'habitat social en banlieue, plus ou moins proches du centre en fonction de la taille de la ville, puis des banlieues très inégales, plus ou moins favorisées et enfin une baisse du revenu dans les campagnes éloignées.

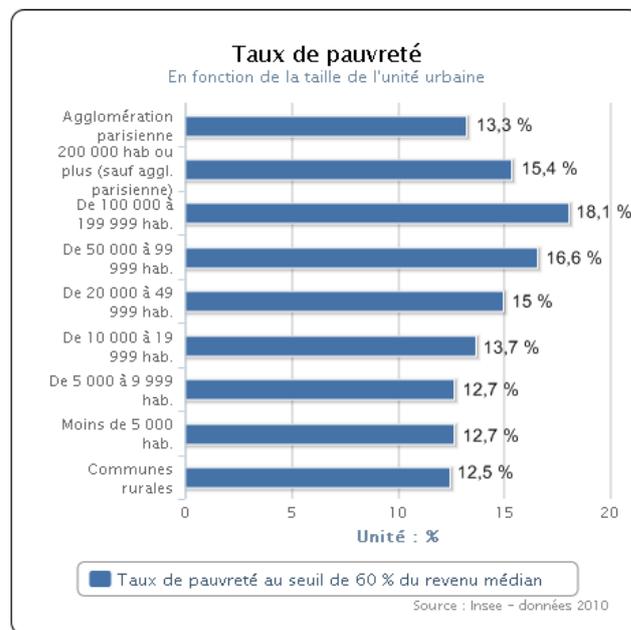
57 % des personnes pauvres vivent dans les grandes villes (plus de 50 000 habitants), mais le taux de pauvreté est le plus élevé (18 %) dans celles de 100 à 200 000 habitants, selon les données 2010 de l'Insee³. 16 % de l'ensemble des personnes pauvres habitent dans l'agglomération parisienne et 26 % dans les autres agglomérations de plus de 200 000 habitants, soit 42 % du total. En tout, 1,3 million de personnes démunies vivent dans l'agglomération parisienne, soit un taux de 13,3 %⁴, légèrement inférieur à la moyenne du pays. Ce chiffre masque des contrastes importants entre les territoires de cette gigantesque agglomération qui concentre l'extrême richesse et la plus grande pauvreté, des Hauts-de-Seine à la Seine-Saint-Denis. Les autres agglomérations de 200 000 habitants ou plus concentrent un quart des personnes pauvres, soit 2,2 millions de personnes. Comme en Ile-de-France, l'effet « explosion des prix des loyers » joue et empêche une partie des populations les plus démunies de se loger, notamment au cœur des villes, et les contrastes sont marqués entre les différentes parties de ces territoires.

Ensuite, plus on se dirige vers des petites unités urbaines, plus le taux de pauvreté diminue. Au total, 1,8 million de personnes pauvres vivent dans des communes rurales, mais le taux de pauvreté n'y est que de 12,5 %.

² Ce n'est pas toujours le cas, comme le montre l'exemple marseillais.

³ Le seuil utilisé correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 977 euros mensuels.

⁴ Soit : 13,3 % des franciliens sont pauvres (taux de pauvreté), à ne pas confondre avec 16 % des pauvres vivent à Paris (la répartition de la population pauvre).



La misère persiste en France

Dans l'un des pays les plus riches au monde, des dizaines de milliers de personnes vivent dans la misère, dans des conditions de vie parfois peu éloignées de celles des pays en développement, bien loin en revanche de la société de consommation.

Deux millions de personnes vivent aujourd'hui en France avec au maximum 645 euros par mois pour une personne seule, ou 960 euros pour deux, après prestations sociales, selon l'Insee (données 2009). Ces chiffres correspondent au seuil de pauvreté à 40 % du niveau de vie médian, c'est-à-dire un niveau de grande pauvreté. Pour ces personnes, il est quasiment impossible de se loger sans compter sur l'aide d'autrui, parents ou amis.

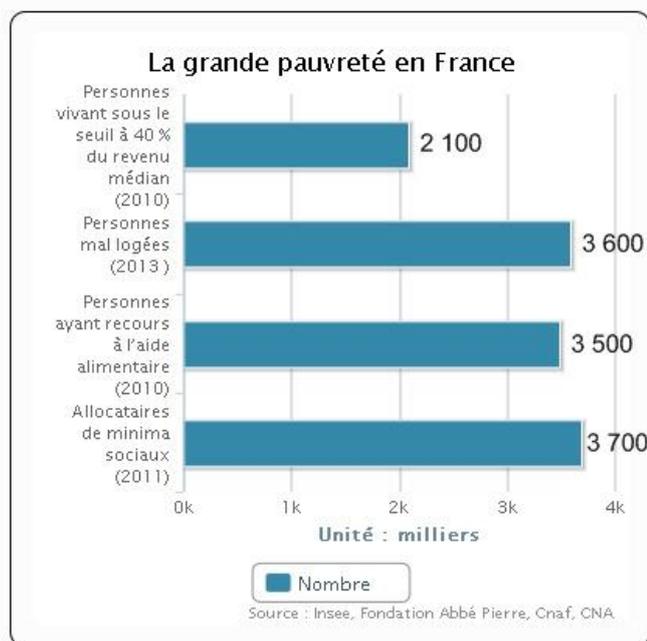
3,6 millions de personnes sont mal-logées selon la Fondation Abbé Pierre, parmi lesquelles 685 116 sont privées de domicile personnel, dont la majorité, 411 000 sont hébergées chez un tiers. 2,8 millions de personnes vivent dans des conditions de logement très difficiles, insalubres ou surpeuplés.

La France compte 140 000 sans domicile, selon une évaluation réalisée par l'Insee dans les centres d'hébergement en 2012. Parmi eux, 110 000 habitent des villes de plus de 20 000 habitants (dont 30 000 enfants), 8 000 des communes de moins de 20 000 habitants et 22 500 sont des demandeurs d'asile qui vivent dans des centres d'accueil. Les sans domicile sont en majorité des étrangers (notamment des demandeurs d'asile qui ne disposent pas d'autorisation de travail), plus souvent des hommes (on compte 20 % de femmes), des

personnes seules, et des jeunes (un quart a entre 18 et 29 ans). Il s'agit aussi pour une part importante de Français marginalisés du fait de leur faible qualification, de difficultés personnelles ou de santé notamment. Il faut noter qu'un quart des sans domicile (35 000 personnes) occupe un emploi dont les revenus sont insuffisants pour obtenir un logement.

Selon l'Insee, le nombre de sans domicile a très fortement augmenté entre 2001 et 2012 : + 44 %. Il faut utiliser ces données avec précaution compte tenu du public recensé et de la méthode utilisée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression. Le durcissement des politiques de lutte contre les sans-papiers ont rendu encore plus difficile le logement des demandeurs d'asile. L'élévation du prix des logements (et l'ampleur des garanties locatives demandées) empêche une partie des jeunes en difficulté d'accéder à un toit, ceci dans un contexte de forte progression du chômage qui pèse sur leurs revenus.

3,5 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire (sous la forme de colis, bons, repas...) et 1,8 million de personnes indiquent ne pas avoir pris de repas complet au moins une journée au cours des deux dernières semaines, selon l'Insee (données 2006).



La pauvreté en Europe

84 millions d'Européens vivent sous le seuil de pauvreté. La crise concerne en particulier les pays méditerranéens.

Taux de pauvreté

En 2010, 16,9 % des Européens, soit 84 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté, si l'on prend en compte le seuil à 60 % du revenu médian national (voir notre avertissement ci-dessous). La Norvège (10,5 %), les Pays-Bas (11 %), l'Autriche (12,6 %) font partie des pays où la pauvreté est la plus faible. Avec un taux à 14 %, le niveau de pauvreté en France est également parmi les plus bas d'Europe. Les taux les plus élevés, supérieurs à 20 %, sont observés en Espagne (21,8 %) et en Grèce (21,4 %). L'Italie affiche également un fort taux de pauvreté à 19,6 %. Ces pays sont fortement touchés par la crise économique et ont un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes. En prenant en compte les seuils à 40 et 50 % du revenu médian national, les hiérarchies et les écarts entre les pays sont modifiés.

Au seuil de 40 % (grande pauvreté), 5,7 % de personnes sont touchées en Europe. Le taux de pauvreté du Danemark (4,9 %) est très proche de celui du Royaume-Uni (5 %) : en proportion, il y a donc autant de « grande pauvreté » dans les deux pays. L'Espagne affiche le taux le plus élevé d'Europe (10,1 %) tandis que le taux français (3,1 %), un des plus faibles, se situe entre l'Autriche (3 %) et la Norvège (3,4 %).

Au seuil de 50 %, l'Espagne (15,2 %) et la Grèce (14,2 %) font partie des pays où la pauvreté est la plus élevée. La Pologne (10,5 %) et l'Allemagne (9,7 %) sont proches de la moyenne européenne (10,3 %), tandis que le taux français (7,1 %) est équivalent à celui observé au Danemark (7,5 %). Les niveaux affichés les plus faibles à ce seuil sont aux Pays-Bas (5,2 %) et en Norvège (5,7 %).

Avertissement

Le seuil retenu n'est pas le revenu médian européen mais le revenu médian de chaque pays. En 2010, le Royaume-Uni enregistrait 16,2 % de pauvres au seuil de 60 % du revenu médian contre 21,8 % en Espagne. Mais le seuil de pauvreté britannique est beaucoup plus élevé que le seuil espagnol si l'on considère cette donnée en valeur absolue : il était estimé à 860 euros par mois au Royaume-Uni contre 645 euros en Espagne.



Seuil de pauvreté

En 2010, le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian par mois et par personne était de 1 013 euros par mois en Autriche contre 178 euros en Roumanie. Il était de 912 euros en Allemagne, de 574 euros en Grèce, soit près de deux fois moins. Pour mesurer la pauvreté en Europe, on n'utilise pas un seuil identique dans tous les pays, mais un seuil par pays, calculé en proportion du revenu médian. Le plus souvent, c'est le seuil à 60 % du revenu médian qui est utilisé. Les seuils varient donc en fonction du niveau de vie de chaque pays et ils sont calculés en parité du pouvoir d'achat⁵ : ils prennent en compte les différences de niveaux de vie entre les pays. Le Royaume-Uni par exemple enregistre 16,2 % de pauvres au seuil de 60 % du revenu médian et le seuil de pauvreté est de 860 euros par mois et par personne contre 178 euros en Roumanie qui compte, à ce seuil, 22,2 % de pauvres. Le seuil de pauvreté britannique est près de 5 fois plus élevé qu'en Roumanie...

Outre le Luxembourg, avec un seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian de 1 333 euros, le seuil le plus élevé est le seuil norvégien (1 210 euros par mois) devant l'Autriche (1 013 euros). Le seuil de pauvreté français est parmi les plus élevés avec 903 euros par mois et par personne tandis que le seuil de pauvreté roumain (178 euros) est le plus bas d'Europe. Si l'on considère la grande pauvreté (seuil à 40 % du revenu médian), la Roumanie avec 119 euros mensuels pour une personne, la Bulgarie (190 euros) et la Hongrie (234 euros) font partie des pays européens où les individus sont les plus modestes. A l'opposé, ce seuil est le plus élevé en Norvège (807 euros), en Autriche (675 euros) et aux Pays-Bas (625 euros). En 2010, la France, avec 602 euros, se situe devant le Royaume-Uni (573 euros) et juste derrière l'Allemagne qui affiche un seuil de 608 euros.



Les notes de l'Observatoire

Une publication de l'Observatoire des inégalités
www.inegalites.fr

Directeur de la publication : Noam Leandri

Rédacteur en chef : Louis Maurin

Auteurs : Louis Maurin, Valérie Schneider, Nina Schmidt.

Contact : 02 47 44 63 08 - contacts@inegalites.fr

© Tous droits réservés - Observatoire des inégalités
4, allée du Plessis – 37000 Tours

Issn en cours

⁵ La parité du pouvoir d'achat est un calcul permettant de prendre en compte le coût de la vie au sein de chaque pays. Cela permet par exemple d'intégrer les différences par rapport au coût du logement : on ne peut prétendre à la même surface au Royaume-Uni et en Roumanie avec 300 euros par mois.